



MIRABILIA LYON

La matière émerveillée

Scène des métiers de l'excellence / Lyon

Réconquête 2
© Juliette Frescaline

Offre et Organisation du salon

..... Dates et horaires

Installation des oeuvres au Carré Fourvière :

- Mercredi 3 avril 2024 de 9h à 20h.
- Jeudi 4 avril 2024 de 9h à 12h

Dates du salon :

Exposition du 4 au 7 avril 2024

Inauguration :

- Jeudi 4 avril 2024 - 18h à 22h

Ouverture au public et horaires :

- Jeudi 4 avril de 14h à 22 h
- Vendredi 5 avril de 11h à 20h
- Samedi 6 avril de 11h à 20h
- Dimanche 7 avril de 11h à 18h

Décrochage au Carré Fourvière :

- Dimanche 7 avril de 18h à 22h

Logistique et stockage des oeuvres :

Un espace accessible aux artistes est dédié pour stocker les emballages en permanence.

..... Bonnes pratiques

- Pour les volumes vous apportez vos socles ou estrades basses sachant que vous bénéficiez de 10m2 sans cloison, ni mur. Pour les socles en métal chaque pied doit avoir un tampon de protection. **(Obligatoire)**

- Pour les oeuvres textile, vous bénéficiez de 10 m² + un 1 mur d'accrochage (dimension à préciser), rail avec cimaise ou fil nylon.

- Un projet d'installation est à soumettre à l'équipe technique : **fiche de projet à remplir** et **fiche technique à lire** impérativement. Visible sur le site dans EXPOSER : ICI

- **Les organisateurs/scénographes** définissent l'emplacement de chaque exposant. Tout non-respect des oeuvres proposées au jury, entraînera un retrait de l'oeuvre ou retrait total du stand lors de l'installation ne correspondant pas au projet, et aux visuels envoyés.

- Un vestiaire et un sanitaire seront à la disposition des artistes.

- La scénographie ne prévoit aucun panneau de séparation entre les espaces. Ce choix favorise un plan de circulation optimale pour un meilleur éclairage. Aucune fixation ne peut être faite dans le sol et dans les murs du lieu.

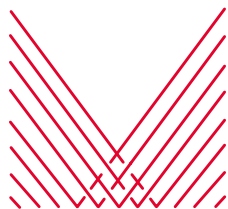
- Le carré dispose d'un ascenseur de plain-pied : du parking de déchargement aux quatre salles d'exposition.

- Pas de diable à disposition. Merci d'apporter votre diable ou roule pratique.

- Pour garer vos véhicules nous communiquerons la liste des parkings proches du site.

- **Une liste en deux exemplaires** de vos oeuvres avec titres, année, dimensions, techniques et prix sera remise à l'accueil le jour de votre installation.

- Nous conseillons aux artistes de se munir d'un terminal carte bleu type SUMUP qui permet des paiements sécurisés : sumup.fr/



MIRABILIA LYON

La matière émerveillée

Scène des métiers de l'excellence / Lyon

Réconquête 2
© Juliette Frescaline



Dossier de candidature

..... CHERS ARTISTES EXPOSANTS, VOUS AUREZ A RENSEIGNER

- Le formulaire d'inscription et le projet artistique à télécharger en ligne [\[ICI\]](#) salon-mirabilia.fr
 - Faire parvenir de 7 à 10 photos numériques de bonne définition (≥ 72 dpi) d'œuvres représentatives de votre travail récent qui **sera présenté au salon**, par un logiciel de transfert courant type Smash* ou wetransfer à : contact@salon-mirabilia.fr
>> **Ne pas oublier de mentionner le titre exact de l'œuvre**, ses dimensions, la technique, le nom de l'artiste et le crédit photo ©, le cas échéant.
 - Aucune photo sur papier ne pourra être traitée.
- * Envoi de gros fichier, entreprise française basée à Lyon

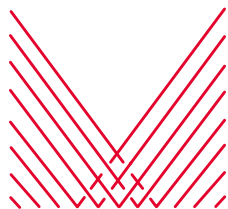
..... CONTEXTE JURIDIQUE

- **Aucune rétrocession sur les ventes n'est demandée par l'association.**
- **Pour rappel** : Les artistes exposants doivent être fiscalement déclarés en BNC (n° SIREN/SIRET) et identifiés au régime de sécurité sociale de leur caisse inhérente à leur statut. Ils commercialisent avec un statut juridique, fiscal et social professionnel, en général, l'un des quatre les plus fréquemment rencontrés en France dans les métiers d'art : artisan inscrit au répertoire des métiers, artiste-auteur (affilié ou assujéti), profession libérale ou auto-entrepreneur ; au régime de sécurité sociale des artistes-auteurs par la Maison des Artistes (n° MdA). Les artistes sélectionnés devront fournir un justificatif.
- Vous devez nous faire parvenir une copie de votre police d'assurance (responsabilité civile) qui pourra être envoyée au plus tard le 30 - 01-2024.

..... INVITATIONS ET CATALOGUE

- Une invitation numérique est transmise aux exposants et se trouvera en ligne sur le site.
- Un catalogue print et digital est édité (1 page par artiste). Vous bénéficiez d'une photographie d'une œuvre, un texte éclairant son travail/sa démarche, ses coordonnées ainsi qu'un portrait photo noir et blanc de l'artiste.
- Un exemplaire papier sera remis gracieusement à chaque artiste ainsi que la version digitale téléchargeable sur le site.
- Un badge nominatif vous sera remis ou 2 badges par couple.

...../.....



MIRABILIA LYON

La matière émerveillée

Scène des métiers de l'excellence / Lyon

Réconquête 2
© Juliette Frescaline



TARIFS DES ESPACES

Si vous êtes sélectionné par le jury vous devez vous acquitter d'une adhésion à l'association de 30 € chèque séparé ou virement et d'une participation aux frais de votre espace de 980 € TTC (10 m2).

Un 1er acompte de 350 €, vous sera demandé le 30/09/2023 dès l'acceptation de votre participation à la Biennale.

Le 2ème acompte de 330 € vous sera demandé le 20/11/23

Le 3ème acompte de 300 € vous sera demandé le 20/01/24

Ce paiement se fait par virement ou par chèque établi à l'ordre de : MIRABILIA LYON - 29 RUE DE SAINT CYR - LYON 69009

ASSURANCES

- Vous devez fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours. Toutefois l'artiste reste responsable de ses œuvres et de son matériel d'exposition, il peut si il le souhaite contracter une assurance de son choix.
- Les exposants dégagent les organisateurs de toute responsabilité en cas d'incendie, de vol, d'explosion, d'inondation, de troubles divers et pour tout élément non imputable aux organisateurs, agents et préposés. Il ne pourra, non plus, être demandé de dommages et intérêts aux organisateurs dans le cas où le salon serait annulé par suite d'événements présentant un caractère de force majeure (épidémie, grève). En cas d'empêchement le salon sera reporté à l'année suivante (aux dates choisies par les organisateurs).
VOIR RÉGLEMENT ET CGV.
- Des agents de sécurité et le régisseur seront toujours présents lors du salon.
- Votre présence est obligatoire sur toute la durée du salon.
- La nuit le Carré Fourvière est sécurisé.

DROIT A L'IMAGE

- Les exposants acceptent l'utilisation et l'exploitation non commerciale de la photographie des œuvres qu'ils présentent à des fins de communication. Si les photographies ont été faites par un professionnel, lui demander le droit de copyright.

CANDIDATER

- FICHE D'INSCRIPTION + 7 à 10 photos des œuvres que vous voulez présenter au salon ... à remplir

DOSSIER RETENU vous devez nous retourner :

- LE RÉGLEMENT et les CGV signés et paraphés sur toutes les pages à remplir
- LA FICHE TECHNIQUE et PROJET signés et paraphés sur toutes les pages à remplir